

Bilan et capitalisation de la démarche "Développement Formation Emploi" (DFE) de la Fédération française de handball

Questionnaire auprès des chefs de projet DFE au sein des Ligues de handball

1. CONTEXTE, OBJECTIF ET MODALITÉS DE RÉPONSE.

DFE a maintenant cinq ans. Après une phase de conceptualisation de la démarche et des outils, les premières Ligues pilotes se sont engagées à partir de 2004 dans la mise en œuvre de la "**formation des acteurs du développement du handball**".

Il est important aujourd'hui de réaliser un premier bilan de DFE :

- *Quel est le niveau de mise en œuvre de DFE selon les différentes régions ?*

DFE est une démarche innovante et ambitieuse pour le mouvement sportif : il doit permettre d'apporter un appui aux clubs dans leur fonctionnement et leur développement. DFE est également une démarche mobilisant de nombreuses énergies (humaines et financières), venant s'ajouter aux autres activités courantes de la Ligue.

Il est donc important de recueillir auprès des Ligues leur niveau d'avancée : qu'est-ce qui a été fait ? Quels sont les facteurs de réussite ? Quelles sont les difficultés rencontrées ? Etc.

- *Quels sont les résultats obtenus ?*

La mise en œuvre de DFE a-t-elle produit des changements : au niveau de la Ligue ? Dans les relations entre les Comités et la Ligue ? Dans la perception que les clubs ont de la Ligue ? Etc.

- *Quelles sont les perspectives qui se dégagent ?*

Vous trouverez en page suivante un questionnaire synthétique d'une quinzaine de questions permettant d'aborder ces différents points. Ce questionnaire est destiné aux Chefs de projet DFE au niveau des Ligues. Un seul questionnaire par Ligue doit être retourné.

Compte tenu d'une réunion de bilan de DFE avec l'exécutif fédéral le 3 mai prochain, nous souhaiterions pouvoir disposer de vos réponses au plus tard pour le **jeudi 26 avril à 18h**.

Vous devez retourner le questionnaire renseigné par voie informatique, auprès de jean.dutoya@amnyos.com.

Pour tous renseignements ou questions, vous pouvez appeler :

- Bruno Roland, Responsable DFE à la FFHB - 06 24 47 58 95.
- Jean Dutoya, cabinet AMNYOS - 01.43.13.26.66.

2. QUESTIONNAIRE.

N.B. À l'exception des questions fermées (nécessitant simplement de cocher), **veuillez argumenter en quelques phrases** chacune de vos réponses (ne pas se limiter à une réponse de type oui/ non).

A. Vos motivations et votre perception de la démarche DFE - Formation des acteurs du développement

Q1. Pourquoi vous êtes-vous personnellement engagé comme "chef de projet DFE" au sein de votre Ligue ?

- *Pour le chef de projet élu :*

- *Pour le chef de projet salarié :*

Q2. Qu'est-ce que DFE représente pour vous (quelle est sa raison d'être, quels sont ses objectifs, à quels besoins doit-il répondre, quelles transformations doit-il susciter...) ?

**B. Votre niveau d'engagement
dans la démarche DFE - Formation des acteurs du développement**

Q3. Votre Ligue est-elle engagée dans la mise en œuvre de la "formation des acteurs du développement" ?

- ① La Ligue ne souhaite pas s'engager dans cette formation.
 - ② La Ligue diffère dans le temps son engagement dans cette formation.
 - ③ La Ligue se prépare à mettre en place une formation des acteurs du développement.
 - ④ La Ligue a réalisé (ou réalise actuellement) une formation des acteurs du développement.
- **Si vous avez coché ① à la questions précédente, pourquoi ne souhaitez-vous pas vous engager dans la formation ?**
- **Si vous avez coché ② à la questions précédente, quelles sont les raisons qui vous amènent à différer dans le temps votre engagement ?**
- **Si vous avez coché ③ à la questions précédente, quelles sont les actions que vous avez réalisées dans la préparation de la formation (plusieurs réponses possibles) ?**
- La Ligue a pris la décision politique de s'engager dans la formation.
 - Nous avons commencé à promouvoir et à informer de la démarche.
 - Nous avons constitué notre équipe de formateurs.
 - Nous avons mobilisé des partenariats financiers.
 - Nous avons formé l'équipe de formateurs ("formation de formateurs").
 - Nous avons mobilisé et sélectionné les structures (clubs et comités) qui bénéficieront de la formation.
 - Autre :

Approximativement quand prévoyez-vous de débiter la formation ?

(Année, mois éventuellement)

- **Si vous avez coché ④ à la questions précédente, quel bilan tirez-vous de la mise en œuvre de la formation :**

Quel est le niveau de satisfaction des clubs et comités ayant bénéficié de la formation ? La formation a-t-elle provoqué des changements chez eux ?

Quel est le niveau de satisfaction de l'équipe de formateurs (pertinence de démarche, pertinence des outils, corrections à apporter...) ?

**C. Les facteurs de déploiement
de la démarche DFE – Formation des acteurs du développement**

Q4. Selon vous, quels sont les principaux freins à la mise en œuvre de la démarche dans les Ligues ?

Q5. Selon vous, quelles seraient les actions à réaliser pour favoriser le déploiement de la démarche dans les Ligues ?

Quel appui la fédération pourrait-elle vous apporter de façon à faciliter la mise en œuvre de la formation ?

Q6. Selon vous, quels sont aujourd'hui les principaux besoins des clubs ?

Q7. DFE permet-il de répondre à ces besoins ?

Q8. Selon vous, quelles améliorations pourraient être apportées à la formation des acteurs du développement ?

- Évoluer d'une démarche de formation vers une démarche d'accompagnement des clubs.
- Faire évoluer les outils (guide du développeur, guide du manager...).
- Favoriser davantage les échanges entre clubs.
- Intégrer de nouveaux modules de formation.
- Autre :

Veillez justifier et préciser votre réponse :

Q9. La formation des acteurs du développement du handball s'adresse aux clubs et aux comités départementaux. Que pensez vous de cette orientation ? La posture des Comités départementaux dans cette formation est-elle facile à trouver ?

**D. Les impacts et les perspectives
de la démarche DFE – Formation des acteurs du développement**

ATTENTION. Il s'agit ici d'une série de questions **particulièrement importantes** pour le bilan de DFE. Veuillez donc argumenter en quelques phrases chacune de vos réponses (ne pas se limiter à une réponse de type oui/ non).

Q10. Pensez-vous que la mise en place de la démarche DFE permet d'agir sur la façon dont la Ligue est perçue par les clubs et les comités départementaux ?

Q11. Pensez-vous qu'il faudrait prolonger la démarche DFE en allant plus loin dans l'accompagnement des clubs ?

Q12. Pensez-vous que la mise en place de la démarche DFE permet d'agir sur les relations entre la Ligue et les Comités ?

Q13. Pensez-vous que DFE devrait se généraliser dans toutes les régions et auprès de toutes les structures du handball, de la même façon que les formations techniques d'entraîneurs ou d'arbitres ?

Q14. Pensez-vous que DFE agit sur l'organisation et/ ou le fonctionnement de la fédération ?

Q15. Pensez-vous que DFE constitue un levier pour le développement du handball ?

Q16. Autre avis ou suggestion que vous souhaiteriez exprimer :

Le questionnaire est maintenant terminé. Merci d'avoir pris le temps d'y répondre.

Merci de nous retourner ce questionnaire **au plus tard le jeudi 26 avril à 18h:**
à l'adresse suivante jean.dutoya@amnyos.com

N.B. N'oubliez pas d'enregistrer le document sur votre ordinateur avant de le retourner.